



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CANTON DE VAUD EXPORTE-T-IL DE LA « VIANDE HALAL SUISSE » ?

Cet été, le conseiller national UDC Jean-Luc Addor a interpellé le Service cantonal vaudois de la consommation et des affaires vétérinaires après avoir pris connaissance que de la « viande halal suisse » produite dans le canton de Vaud était en vente à Sion. Dans sa réponse, le service concerné confirme que de la viande produite dans notre canton est bel et bien produite « halal ». Mais quel est l'ampleur de cette production ? Notre canton est-il devenu exportateur de viande halal dans toute la Suisse ? Qu'en est-il du respect de l'interdiction légale de l'abattage sans étourdissement préalable ?

Afin de lever le voile sur ce qui semble être un nouveau scandale, le député de Ste-Croix Yvan Pahud a développé aujourd'hui une interpellation déposée la semaine dernière. Il a rappelé que l'abattage rituel consistait à égorger vif une bête qui se voyait ainsi cruellement mourir dans t'atroces souffrances. L'UDC ne tolère en aucune manière que de la viande produite sur le territoire vaudois soit prélevée sur des bêtes qui ont souffert au nom de prétextes religieux d'un autre temps.

Parallèlement, l'UDC Vaud a déposé une dizaine d'interventions parlementaires depuis la rentrée estivale. Notre parti est intervenu au sujet des requérants d'asile déboutés par la Confédération que le canton refuse de renvoyer, au mépris de la loi fédérale sur l'asile et en violant ses devoirs constitutionnels. L'UDC veut savoir combien de requérants sont concernés et le montant de leur prise en charge par les contribuables vaudois. Dans le même esprit, l'UDC a également interpellé le Conseil d'Etat sur le nombre de mariages forcés dans notre canton. En effet, le nombre de cas référencés en Suisse en 2016 est déjà deux fois supérieur à ceux référencés en 2015. Aux yeux de notre parti, il s'agit là aussi de ne pas tolérer une pratique inadmissible au nom de prétextes religieux d'un autre temps.

Enfin, l'UDC a déposé un postulat par la voie du député d'Assens Denis Rubattel visant à obliger les prisonniers à supporter une partie des frais de leur incarcération. La Hollande a récemment introduit un tel système et il est juste, aux yeux de notre parti, que la société ne paie pas l'intégralité du séjour carcéral de celles et ceux qui ont commis des crimes contre elle.

Avec nos meilleures salutations

Lausanne, le 30 août 2016

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89
Yvan Pahud, député, 079 320 77 61
Denis Rubattel, député, 079 423 09 38
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64